

exécutés. Le quai en question, qui a environ 70 pieds de longueur, a été endommagé par les glaces flottantes qui en ont reculé une partie d'à peu près 4 pieds. Il y a deux ans de cela. Le quai est encore dans le même état, on ne l'a pas réparé, et il est fort à craindre qu'il ne soit complètement emporté par les eaux le printemps prochain, si toutefois cela n'est pas déjà fait. J'aimerais à savoir pour quelle raison on n'a pas fait là la dépense autorisée l'an dernier.

L'hon. M. McCURDY: Si c'est du quai de l'église de Cocagne que l'honorable député veut parler, je dois dire que, d'après ce que j'ai sous les yeux, on a consacré l'an dernier \$1,700 à la réparation de ce quai-là.

M. LEGER: Le crédit était destiné à ce qu'on appelle le "quai de l'église de Cocagne". Si on a fait des dépenses, ce n'est pas pour ce quai-là. Je tiens à avoir l'explication de cette erreur parce que les intéressés m'ont écrit à ce sujet.

L'hon. M. McCURDY: D'après les renseignements qui me sont fournis, on a, l'année dernière, dépensé \$1,700 à Cocagne pour y réparer le quai. Je n'en sais pas davantage. Je me ferai cependant un plaisir de me procurer le renseignement que l'honorable député désire avoir et de le lui faire tenir lundi, et s'il a d'autres observations à faire au sujet de cette dépense, il pourra ramener la question sur le tapis le lendemain, quand la Chambre siégera en comité des subsides ou lorsque le budget supplémentaire viendra en discussion.

M. LEGER: A-t-on inscrit au budget supplémentaire une somme quelconque pour la réparation du quai de Molus? L'automne dernier, les gens ont demandé qu'on l'exhausse d'à peu près 2 pieds. C'est un petit quai dont se servent les cultivateurs qui se procurent l'engrais marin dans le voisinage; à la marée haute, les eaux le recouvrent et cela retarde beaucoup le déchargement des chalands. Il n'en coûtera pas bien des centaines de dollars pour exhausser ainsi ce quai, mais je ne trouve dans le budget aucune somme destinée à cet objet.

L'hon. M. McCURDY: Nous projetons de faire faire cette année un peu de dragage dans la rivière Molus, et nous profiterons de l'occasion pour nous rendre compte s'il y a lieu d'entreprendre l'ouvrage dont parle mon honorable ami. Nous n'avons encore porté au budget aucune somme destinée à l'exhaussement de ce quai, et avant d'ar-

rêter une décision à cet égard, nous devons envoyer nos ingénieurs sur les lieux et obtenir un rapport officiel. L'honorable député peut cependant m'en croire, il sera tenu compte de ses observations.

(Le crédit est adopté.)

Ports et rivières de la province de Québec, \$303,820.

L'hon. M. MARCIL (Bonaventure): Le premier item de ce crédit, qui a trait au quai de l'Anse-aux-Gascons, est depuis longtemps inscrit au budget. Le ministre aurait-il l'obligeance de nous dire ce qui en est?

L'hon. M. McCURDY: On demande ce crédit de \$49,000 pour la construction d'un nouveau quai sur caissons de 400 pieds de long sur 20 pieds de large pour les 300 premiers pieds et 30 pieds de large pour les 100 autres pieds. Le chemin conduisant au quai doit être nivelé, et le vide entre l'ancienne et la nouvelle construction remplit jusqu'au niveau du plancher du quai. Cette ouvrage remplacera l'ancien quai détruit par les tempêtes de 1916, 1917 et 1918.

L'hon. M. MARCIL: Les travaux sont-ils adjugés?

L'hon. M. McCURDY: Pas encore; le département se propose de demander de nouvelles soumissions.

L'hon. M. MARCIL: Si je comprends bien, l'an dernier et l'avant-dernière année, l'entreprise a été accordée à M. Charleston et l'affaire a été soumise au conseil du Trésor. Depuis, on a demandé de nouvelles soumissions.

L'hon. M. McCURDY: En réponse à des annonces publiques, des soumissions ont été reçues, au mois d'août, 1920, de M. T. P. Charleston, \$44,580, et de J. T. Collins, \$57,940. La plus basse soumission a été acceptée, et un décret, adopté le 30 septembre dernier, a accordé régulièrement l'entreprise à M. Charleston.

M. FOURNIER: Je ne vois rien dans les crédits au sujet du quai de Saint-Michel comté de Bellechasse. Le ministre y a-t-il pourvu dans les crédits supplémentaires?

L'hon. M. McCURDY: L'affaire est à l'étude au sujet des subsides supplémentaires, mais je ne puis dire maintenant si ce crédit sera inclus.

M. FOURNIER: L'an dernier, il y avait le renouvellement d'un crédit de \$36,000 pour compléter les réparations de ce quai, mais, cette année, je ne vois rien.